

Horaires + tarifs  
**HIVER**  
Inscription 2 déc. 18h

# Détente

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	CODE	NB SEM	TARIF + TX	DATE DE DÉBUT	RELÂCHES ET REPORTS	NOTES
----------	------	---------	------	--------	------------	---------------	---------------------	-------

## NOUVELLE PROGRAMMATION

DISPONIBLE DÈS LE MOIS DE NOVEMBRE

*RESTEZ À L’AFFÛT AVEC LA ZONE À SUVEILLER  
POUR NE RIEN MANQUER*

### STATIONNEMENT

**P** Vignette requise

Le stationnement du Collège Lionel-Groulx est réservé aux détenteurs de vignette, du lundi au vendredi, de 7h à 17h. En dehors de ces heures, ainsi qu'en tout temps les samedis et dimanches, aucune vignette n'est requise. Si vous êtes inscrits à une activité qui a lieu durant la journée la semaine et que vous désirez utiliser le stationnement du Collège, des vignettes sont disponibles au coût de 15\$, pour une durée de 5 mois, valide de septembre à janvier ou de février à juin. Adressez-vous au bureau d'accueil durant nos heures d'ouverture pour plus d'information.

REPRISE DE COURS | Il est impossible de reprendre un cours auquel un participant s'absente, peu importe le motif.